

6/11: LE COTENTIN SE MOBILISE POUR FAIRE REMPART CONTRE LA CRISE

Entouré par les élus du bureau du Cotentin et, en présentiel par Jacques COQUELIN, Benoit ARRIVE et Christèle CASTELEIN, David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin a souhaité apporter, dans les plus brefs délais, des mesures de soutien concrètes et innovantes pour répondre aux attentes des différents acteurs. Une semaine après les annonces gouvernementales précisant les modalités de ce nouveau confinement, le Président de l'agglomération lève donc le voile aujourd'hui sur plusieurs mesures phares en adéquation avec les difficultés éprouvées afin de faire rempart une nouvelle fois.

1/ Le Cotentin pleinement mobilisé aux côtés de ses habitants, usagers et partenaires :

Les services au public sont maintenus, à savoir :

-Les services, au siège de l'agglomération comme au sein des différents Pôles de Proximité, dispensent un accueil physique,

téléphonique et électronique aux horaires habituels ;

-La collecte des déchets est assurée comme à l'accoutumée ;

-Le Cycle de l'eau continue ses activités ;

-Les déchetteries sont ouvertes et fonctionnent normalement ;

-Les lignes de bus circulent sans altération de la qualité de service ;

-Les piscines demeurent ouvertes uniquement aux scolaires.

-Les crèches et écoles relevant du service commun avec les mairies concernées sont ouvertes.

Les espaces de loisirs comme La Cité de la Mer, le Planétarium Ludiver, les golfs, les piscines et bases nautiques gérées par l'agglomération sont fermés au public.

En parallèle de cette continuité, l'ingénierie communautaire poursuit son action afin de maintenir l'éclosion des projets structurants qui doivent confirmer l'attractivité du Cotentin et préparer l'avenir de notre territoire.

A cet effet, le Président David MARGUERITTE souhaite que les projets de développement maintiennent leur déploiement en respectant le calendrier initialement fixé et également que le processus de co-construction de la feuille de route du mandat se poursuive afin que celle-ci puisse être présentée et soumise à l'approbation

des Conseillers communautaires dans le courant du 1^{er} semestre 2021. Le Président a souligné : « *la situation exige plus que jamais de maintenir le rythme des projets car le rebond se prépare maintenant et les acteurs économiques attendent la commande publique* ».

Le Cotentin travaille d'ores et déjà sur quatre grands dossiers pour lesquels il convient de maintenir le cap et ne pas engranger de retard :

-Le contournement Ouest de Cherbourg ;

-la nouvelle offre de mobilité ;

-Le renforcement de nos services de proximité :

A l'image de celui de Valognes, plusieurs Pôles de Proximité vont accueillir davantage de services et devenir de véritables maisons du Cotentin. Plusieurs d'entre eux pourront d'ailleurs être labélisés espace France services. ;

-La redynamisation des centres-bourgs constituera l'une des priorités du mandat. Plusieurs politiques communautaires seront ainsi mobilisées autour de cette ambition pilotée par Jacques COQUELIN, 1^{er} V-P en charge des Grands Projets et de la Santé : les transports, avec la nouvelle offre de mobilité, l'habitat, grâce à des actions que nous proposera le futur PLH, le développement économique, avec le soutien à la vie commerciale et le tourisme, ou encore le patrimoine, à travers Pays d'Art et d'Histoire et l'obtention du label patrimoine reconstruit. Le dispositif Etat/région « Petite ville de demain » mais aussi le dispositif de contractualisation nous permettront d'obtenir des moyens pour accompagner cette ambition majeure, destinée à sécuriser le maillage centre bourg.

2/ Des premières mesures pour soutenir le territoire

Si le soutien aux acteurs économiques fait partie intégrante du plan de relance communautaire, le Président David MARGUERITTE a souhaité impulser des mesures fortes et innovantes au profit d'une plus large cible de bénéficiaires.

Les principales mesures économiques :

-L'accompagnement de proximité : renforcement de la plateforme d'accueil téléphonique de la CCI ; campagne d'information des aides existantes avec la création d'un vademécum les synthétisant ;

-Le soutien à la plateforme « *click and collect - Ma ville, mon shopping* » :

Au profit des commerçants locaux, le Cotentin va encourager les commerçants à rejoindre cette vitrine numérique aux côtés du Département et les chambres consulaires ;

-L'élaboration avec la Région d'un dispositif complémentaire d'accompagnement local dès lors que l'Etat aura affiné ses dispositifs de soutien ;

-La suspension des loyers des entreprises « hébergées » dans les bâtiments communautaires.

L'appui renforcé aux producteurs locaux et acteurs de l'hôtellerie :

-La création d'une Box Cotentin, spéciales fêtes:

En lien avec l'Office de Tourisme du Cotentin et les professionnels du territoire, élaboration de coffrets « repas de fêtes Cotentin » et « séjours de fêtes dans le Cotentin » ;

-La réactivation de la plateforme « J'achète local » à destination des producteurs locaux.

Le soutien aux étudiants dont certains connaissent de réelles difficultés financières :

-L'embauche d'une dizaine d'étudiants du Cotentin :

Pendant le confinement afin de venir renforcer les services d'accompagnement quotidien des Pôles de Proximité.

La solidarité du territoire envers le personnel soignant mobilisé dans la gestion du COVID-19 :

-L'offre de repas de fêtes aux soignants COVID en 1^{ère} ligne :

A travers le dispositif des « chèques Cotentin », ils pourront vivre un repas de fête dans un restaurant du territoire.

En conclusion, le Président David MARGUERITTE a précisé :
« Le Cotentin se tient debout dans la tempête. *Je souhaite que notre collectivité soit une nouvelle fois à l'avant-garde de la relance économique pour accompagner au mieux les acteurs dans ce second épisode de crise mais également que l'agglomération poursuive, sans attendre, la réalisation des projets d'avenir qui encourageront le rayonnement du Cotentin dans les mois à venir* ».